



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Gerechtigkeitsgasse 12 Av. de Beaulieu 9
Postfach CH-1004 Lausanne
CH-3000 Bern 8
T +41 31 326 29 29 T +41 21 624 25 17
F +41 31 326 29 30 F +41 21 624 30 41

info@sajv.ch
www.sajv.ch

info@csaj.ch
www.csaj.ch

Communiqué de presse, 31/03/2011

Nouvelle loi sur le chômage :

3000 jeunes perdent leurs droits au chômage !

Berne. Le 1^{er} avril, la loi sur l'assurance-chômage (LACI) révisée entrera en vigueur. Ses prestations seront fortement réduites de manière immédiate, y compris pour les personnes qui en bénéficient déjà, ce qui est contraire à l'usage. Cela aura pour conséquence que plus de 3'000 jeunes sans emploi perdront leurs droits à l'assurance-chômage d'un seul coup. Les organisations de jeunesse (jeunesse syndicale USS, Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ, Union des Étudiant-e-s de Suisse UNES, Union des Conseils des étudiants UCE) ne vont pas les laisser tomber.

Elles soutiendront toujours les jeunes concernés, même après leur défaite en votation. Elles vont donc continuer d'opérer le site internet www.chomage-des-jeunes.ch, qui sera actualisé dès le 1^{er} avril. Les jeunes chômeurs y trouveront des conseils et des liens vers des organismes susceptibles de les aider. Les organisations de jeunesse qui ont combattu la révision de la LACI se tiennent d'ailleurs à la disposition des jeunes concernés dans leurs domaines d'intervention respectifs. Sur le site, les personnes qui s'intéressent à la thématique du chômage y trouveront en outre des faits, des chiffres et des études sur le sujet et sur des thèmes connexes comme la formation professionnelle ou la pauvreté des jeunes.

Les jeunes opposés à la révision

Les organisations de jeunesse continuent leur combat avec d'autant plus de détermination que leur campagne contre la révision de la LACI en a valu la peine : Selon l'analyse VOX, la grande majorité des jeunes a voté contre la révision. La participation des moins de 30 ans a aussi été plus forte que lors de nombreuses autres votations. Le sujet a donc mobilisé les jeunes générations. Les organisations de jeunesse en tirent le mandat clair de continuer leur engagement en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes ainsi que pour un accès équitable aux assurances sociales.

Pour de plus amples informations:

Elena Obreschkow, co-présidente de la commission de jeunesse de l'USS, tél 079 215 41 13

Nicole Cornu, co-présidente du CSAJ, tél. 079 765 43 21

Liens:

www.chomage-des-jeunes.ch

